

COMPTABILITE GENERALE

LICENCE 1 – ULP

Mathias Coiffard

PROGRAMME

- Cours : 20 heures (10 séances)
- TD : 12 heures (8 séances)
- Contrôle continu : 1/3 (semaine du 24/04)
- Contrôle terminal : 2/3 (UE fond. 2)
- Bibliographie :
 - *Introduction à la comptabilité*, G. Langlois et M. Friédérich, Foucher, 2005
 - *PCG 2005/2006*, Dunod, 2005

PLAN DU COURS

- **Partie 1 : Documents et mécanismes fondamentaux de la comptabilité**
- **Partie 2 : Les opérations courantes**
- **Partie 3 : Les opérations de fin d'exercice**

Documents et mécanismes fondamentaux de la comptabilité

- **Chapitre 1 : Le bilan, photographie comptable du patrimoine**
- **Chapitre 2 : Le compte de résultat, film comptable de l'activité**
- **Chapitre 3 : Le compte, outil d'analyse des opérations**
- **Chapitre 4 : L'organisation comptable générale**

Les opérations courantes

- **Chapitre 1 : Les achats et les ventes**
- **Chapitre 2 : Les charges et les produits**
- **Chapitre 3 : La trésorerie**
- **Chapitre 4 : Les investissements et leur financement**

Les opérations de fin d'exercice

- **Chapitre 1 : L'amortissement des immobilisations non financières**
- **Chapitre 2 : La dépréciation des immobilisations non financières**
- **Chapitre 3 : Les cessions d'immobilisation**
- **Chapitre 4 : La valorisation des stocks**

Introduction : à quoi sert la comptabilité ?

- Définition de la comptabilité
- Les faits représentés par la comptabilité
- Les utilisateurs de la comptabilité
- Caractéristiques du système d'information de la comptabilité financière
- Les réglementations comptables
- Les principes comptables

Définition de la comptabilité

- **Comptabilité :**
système d'information qui donne une image de l'entreprise à travers ses opérations susceptibles d'une représentation monétaire
- **Comptabilité générale (ou financière) :**
appréhende les échanges avec l'extérieur
- **Comptabilité analytique (ou de gestion) :**
appréhende les opérations internes à l'entreprise
Ces flux physiques ne sont pas échangés contre des flux monétaires : il n'existe pas de prix pour les évaluer objectivement.

Les faits représentés par la comptabilité

- **Transactions**
- **Flux**
- **Stocks**
- **Patrimoine**
- **Performance**
- **Structure du patrimoine**

Stocks et flux

- **Flux économique** : mesure d'une grandeur économique sur une période donnée
- **Flux comptable** : somme des mouvements de même nature survenus sur un exercice
- **Stock comptable** : biens achetés en vue de leur revente
- **stock économique** : mesure d'une grandeur économique à une date donnée
- Le flux est égal à la variation du montant du stock entre deux dates \Leftrightarrow il y a constitution d'un stock dès que les flux d'entrée et de sortie sont inégaux

Les utilisateurs de la comptabilité

- **Les dirigeants**
- **Les créanciers**
- **Les actionnaires**
- **L'administration fiscale et les organismes sociaux**
- **Les tribunaux de commerce**
- **Les représentants des salariés**

Caractéristiques du système d'information de la comptabilité financière

- **Fonctions communes à tous les systèmes d'information**
- **Comptabilité financière comme preuve des opérations commerciales :**
 - les données sont saisies chronologiquement et leur enregistrement doit être ineffaçable
 - on ne peut modifier l'information une fois la saisie validée
 - les informations produites par la comptabilité sont justifiées par des documents de base (factures, relevés de banques, contrats) afin de reconstituer l'information à partir de ces justificatifs
 - la terminologie et la forme des documents publiés sont communes à toutes les entreprises afin d'éviter tout biais dans l'interprétation de l'information comptable

Les réglementations comptables

- **Normes comptables françaises (code de commerce, décret comptable et PCG)**
 - énoncé des principes comptables et plan de comptes
 - règles relatives aux documents obligatoires (journal, grand-livre, inventaire)
 - règles de fonctionnement des comptes et d'établissement des documents annuels (compte de résultat, bilan, annexe)
 - méthode d'évaluation des éléments d'actif et de passif
- **Normes comptables de l'UE (normes IAS/IFRS)**
 - Contenu similaire applicable aux comptes consolidés des sociétés cotées dans l'UE

Les principes comptables

- **Principes de mesure**
 - Principe de monétarisation
 - Principe des coûts historiques
 - Principe de prudence
- **Principes d'observation**
 - Principe de l'entité
 - Principe de séparation des exercices
 - Principe de continuité de l'exploitation
 - Principe de permanence des méthodes
- **Qualités de l'information comptable**
 - Régularité et sincérité
 - Image fidèle

Partie 1 : Documents et mécanismes fondamentaux de la comptabilité

- Chapitre 1 : Le bilan, photographie comptable du patrimoine
- Chapitre 2 : Le compte de résultat, film comptable de l'activité
- Chapitre 3 : Le compte, outil d'analyse des opérations
- Chapitre 4 : L'organisation comptable générale

Chapitre 1 : Le bilan, photographie comptable du patrimoine

1. Définition du bilan

1.1. Approche patrimoniale : la notion de capitaux propres

1.2. Approche fonctionnelle : la notion d'emplois et de ressources

2. Structure du bilan

3. Valorisation des éléments du bilan

Approche patrimoniale

- **Bilan** : document comptable normalisé qui exprime –à une date donnée- la situation patrimoniale de l'entreprise.
- **Actifs** : éléments du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entreprise (biens, créances).
- **Passifs** : éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise (dettes ou passif externe).
- **Capitaux propres** : ils mesurent la valeur nette du patrimoine.

Capitaux propres = situation nette

Actifs – passifs (externes) = avoirs - dettes

Approche fonctionnelle ou économique

- **Bilan** : document qui décrit l'ensemble des ressources financières que l'entreprise s'est procurée (moyens de financement) et l'ensemble des emplois (utilisation des ressources) dont elle dispose.
- **Ressources : passifs internes et externes**
 - les apports des associés ou le capital (ressources permanentes),
 - les dettes envers les tiers (ressources temporaires)
 - les bénéfices (ressources générées par l'activité)
- **Emplois : actifs**
 - emplois permanents liés au cycle d'investissement (biens durables)
 - emplois temporaires liés au cycle d'exploitation (stocks, créances, liquidités)
- **Emplois (= actif) = Ressources (= passif)**
Résultat de l'exercice = actif - passif

La structure du bilan

Actif (emploi des ressources)	brut N	amt N	net N	net N-1	Passif (origine des ressources)	N	N-1
Actif immobilisé : Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Actif circulant : Stocks Créances VMP Disponibilités Charges constatées d'avance					Capitaux propres : Capital Réserves Résultat de l'exercice Provisions pour risques et charges Dettes : Dettes financières Dettes d'exploitation Autres dettes Produits constatés d'avance		

Exemple

Le 2/01/N, trois associés décident de créer la librairie « Lire ». Ils apportent :

du mobilier : 8 000 €

des rayonnages : 16 200 €

du matériel informatique : 12 600 €

un stock de livres : 12 000 €

des liquidités déposées sur un compte bancaire : 1 200 €

Bilan au 2/01/N

Actif (emploi des ressources)	N	Passif (origine des ressources)	N
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Mobilier	8 000	Capital	50 000
Rayonnages	16 200		
Informatique	12 600	Provisions pour risques et charges	
Actif circulant		Dettes	
Stocks	12 000		
Disponibilités	1 200		
Total Actif	50 000	Total Passif	50 000

Chapitre 2 : Le compte de résultat, film comptable de l'activité

1. L'analyse de l'activité en termes de charges et de produits
2. Présentation du compte de résultat
3. D'un bilan à l'autre : la variation du patrimoine

L'analyse de l'activité en termes de charges et de produits

- **Les charges**

emplois définitifs, source d'appauvrissement :
ils diminuent le résultat de l'entreprise

- **Les produits**

ressources internes, source d'enrichissement :
elles augmentent le résultat de l'entreprise

Le compte de résultat

Charges	Produits
Charges d'exploitation : Achats de marchandises et MP Variation de stock Impôts et taxes Salaires et charges sociales DAP	Produits d'exploitation : Ventes de marchandises Production vendue Production stockée Production immobilisée Reprise sur provisions
Charges financières : Intérêts et charges assimilés	Produits financiers : Produits des participations Revenus des VMP
Charges exceptionnelles Pénalités, amendes Participation des salariés Impôt sur les bénéfices	Produits exceptionnels Cession d'éléments d'actif
Résultat de l'exercice Bénéfice	Résultat de l'exercice Perte

Exemple

A la fin de l'exercice N, la société « Lire », dans le cadre de son activité, a effectué les opérations suivantes :

CA : 35 000 €

Achats de livres : 15 000 €

Consommation de fournitures et services : 4 800 €

Charges de personnel : 6 960 €

Charges d'intérêts relatifs à un découvert bancaire : 120 €

Stock initial de livres : 12 000 €

Stock final de livres : 9 500 €

Compte de résultat au 31/12/N

Charges	N	Produits	N
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats de marchandises	15 000	Ventes de marchandises	35 000
Variation de stock (stock initial – stock final)	2 500		
Autres achats et charges	4 800		
Charges de personnel	6 960		
Charges financières		Produits financiers	
Intérêts	120		
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Résultat de l'exercice		Résultat de l'exercice	
Bénéfice	5 620	Perte	
Total général	35 000	Total général	35 000

D'un bilan à l'autre : la variation du patrimoine

- **Opérations de financement**
 - les apports
 - les emprunts
- **Opérations d'investissement**
- **Opérations commerciales**
 - achat de marchandises
 - vente de marchandises

Opérations de financement

- **Les apports :**

A la création d'une entreprise, le capital apporté figure au passif et à l'actif en fonction de sa nature (biens immobilisés et disponibilités).

- **Les emprunts :**

Les apports sont généralement insuffisants, on les complète par des emprunts. Les emprunts constituent une dette au passif et une augmentation des disponibilités à l'actif.

Exemple

Le 2/01/N, M. Virenque crée la société « Supercycle ». Il apporte un terrain dont il est propriétaire, d'une valeur de 20 000 €, et 10 000 € en espèces qu'il dépose sur un compte bancaire au nom de « Supercycle ».

Bilan au 2/01/N

Actif (emploi des ressources)	N	Passif (origine des ressources)	N
Actif immobilisé <i>Immobilisations corporelles</i> Terrain	20 000	Capitaux propres Capital	30 000
Actif circulant Disponibilités	10 000	Dettes	
Total Actif	30 000	Total Passif	30 000

Exemple

M. Virenque prévoit de construire le magasin sur le terrain dont il est propriétaire, mais les 10 000 € en espèces qu'il dépose sur un compte bancaire sont insuffisants. Il contracte donc un emprunt de 58 000 € le 10/01/N.

Bilan au 10/01/N

Actif (emploi des ressources)	N	Passif (origine des ressources)	N
Actif immobilisé <i>Immobilisations corporelles</i> Terrain	20 000	Capitaux propres Capital	30 000
Actif circulant Disponibilités	68 000	Dettes Emprunt	58 000
Total Actif	88 000	Total Passif	88 000

Opérations d'investissement

- **Définition** : les investissements sont des dépenses engagées en vue d'en tirer des bénéfices ultérieurs. Ils correspondent le plus souvent à des acquisitions de biens durables.
- **Emplois** : les biens acquis sont inscrits à l'actif dans un poste d'immobilisation corporelle, au prix d'achat.
- **Ressources** :
 - Si l'acquisition est payée **au comptant**, la sortie d'argent diminue les **disponibilités** à l'actif du bilan : le total de l'actif reste inchangé.
 - Si l'acquisition est faite **à crédit**, une **dette** envers le fournisseur apparaît au passif du bilan : la valeur totale de l'actif reste égale à la valeur totale du passif.

Exemple

- La construction du magasin a coûté 60 000 €, versé au comptant. Par ailleurs, M. Virenque a acheté le 28/01/N du mobilier pour 1 000 € et un ordinateur pour 2 000 €. Il a obtenu un crédit de 6 mois sur ces deux achats.

Bilan au 28/04/N

Actif (emploi des ressources)	N	Passif (origine des ressources)	N
Actif immobilisé		Capitaux propres	
<i>Immobilisations corporelles</i>		Capital	30 000
Terrain	20 000		
Magasin	60 000		
Mobilier	1 000		
Ordinateur	2 000		
		Dettes	
Actif circulant		Emprunt	58 000
Disponibilités	8 000	Dettes fournisseurs d'immos	3 000
Total Actif	91 000	Total Passif	91 000

Achats de marchandises

- **Emplois** : les biens achetés viennent augmenter la valeur des **stocks** à l'actif du bilan, au prix d'achat.
- **Ressources** :
 - Si l'achat est payé **au comptant**, la sortie d'argent diminue les **disponibilités** à l'actif du bilan : le total de l'actif reste inchangé.
 - Si l'achat est fait **à crédit**, une **dette** envers le fournisseur apparaît au passif du bilan : la valeur totale de l'actif reste égale à la valeur totale du passif.

Exemple

M. Virenque a ouvert son magasin au mois de mai. Au cours de ce mois, il a acheté 50 bicyclettes à 180 € pièce, payées 1/3 au comptant et 2/3 à trois mois.

Bilan au 31/05/N

Actif (emploi des ressources)	N	Passif (origine des ressources)	N
Actif immobilisé		Capitaux propres	
<i>Immobilisations corporelles</i>		Capital	30 000
Terrain	20 000		
Magasin	60 000		
Mobilier	1 000		
Ordinateur	2 000		
		Dettes	
Actif circulant		Emprunt	58 000
Stock de marchandises	9 000	Dette fournisseurs	6 000
Disponibilités	5 000	Dettes fournisseurs d'immos	3 000
Total Actif	97 000	Total Passif	97 000

Ventes de marchandises

- **Emplois** : le prix de vente augmente les disponibilités (vente au comptant) ou les créances clients (vente à crédit) à l'actif du bilan.
- **Ressources** :
 - Les marchandises vendues disparaissent des stocks à l'actif, pour leur prix d'achat.
 - le prix de vente est généralement supérieur au prix d'achat de la marchandise vendue. La différence mesure l'enrichissement de l'entreprise : les capitaux propres augmentent au passif, dans le poste résultat de l'exercice.

Exemple

Au mois de mai, M. Virenque a vendu 35 bicyclettes à 300 € pièce, payées au comptant.

Bilan au 31/05/N

Actif (emploi des ressources)	N	Passif (origine des ressources)	N
Actif immobilisé		Capitaux propres	
<i>Immobilisations corporelles</i>		Capital	30 000
Terrain	20 000	Résultat de l'exercice	4 200
Magasin	60 000		
Mobilier	1 000		
Ordinateur	2 000	Dettes	
		Emprunt	58 000
Actif circulant		Dette fournisseurs	6 000
Stock de marchandises	2 700	Dettes fournisseurs d'immos	3 000
Disponibilités	15 500		
Total Actif	101 200	Total Passif	101 200

Chapitre 3 : Le compte, outil d'analyse des opérations

1. La notion de compte
2. Le plan de comptes
3. L'enregistrement des opérations dans les comptes : le principe de la partie double
 - 3.1. Emplois et ressources
 - 3.2. Double détermination du résultat

La notion de compte

- Définition
- Le solde du compte
- Clôture du compte
- Réouverture du compte

Débit	531-Caisse	Crédit
1 000		1 000
500		750
3 000		750
		SD 2 000 (clôture)
4 500		4 500
SD 2 000 (réouverture)		

La structuration du plan de comptes

- Comptes de bilan (classes 1 à 5)
- Comptes de gestion (classes 6 et 7)
- Comptes spéciaux (classe 8)
- Classe 1 : comptes de capitaux
- Classe 2 : comptes d'immobilisation
- Classe 3 : comptes de stocks et en-cours
- Classe 4 : comptes de tiers
- Classe 5 : comptes financiers
- Classe 6 : comptes de charges
- Classe 7 : comptes de produits

La structure du PCG

Bilan

Actif	Passif
Actif immobilisé (classe 2)	Capitaux propres (classe 1) +Bénéfice (compte 120) Ou - Perte (compte 129)
Actif circulant (classes 3,4,5)	Dettes (classes 1,4,5)

Compte de résultat

Charges	Produits
Charges d'exploitation (comptes : 60 à 65 et 681)	Produits d'exploitation (comptes : 70 à 75 et 781)
Charges financières (comptes : 66 et 686)	Produits financiers (comptes : 76 et 786)
Charges exceptionnelles (comptes : 67 et 687)	Produits exceptionnels (comptes : 77 et 787)
Bénéfice (compte 120)	Perte (compte 129)

L'enregistrement des opérations dans les comptes : le principe de la partie double

- **Ressource :**
 - La ressource est toujours un moyen de financement : elle est à l'origine du flux.
 - Par convention, les ressources sont toujours portées au crédit du compte (partie droite).
 - En revanche, la ressource peut être un flux réel ou financier.
- **Emploi :**
 - L'emploi est toujours une utilisation de financement : il est la destination du flux.
 - Par convention, les emplois sont toujours portés au débit du compte (partie gauche).
 - En revanche, l'emploi peut être un flux réel ou financier.
- **Emploi = Ressource ⇔ Débit = Crédit**

Principe de la partie double et double flux

- **pour chaque opération :
emplois = ressources**
- **pour chaque opération :
total débit = total crédit**
- **pour l'ensemble des opérations :
total des débits = total des crédits**

Principe de la partie double et double détermination du résultat

- Le résultat mesure l'enrichissement généré par l'activité (d'après le compte de résultat) et la variation de patrimoine (d'après le bilan).
- **Résultat = Produits – Charges = Actif - Passif**
- ⇔ **Charges + Actif = Produits + Passif**

Principe de la partie double et double détermination du résultat

- Charges et actif = emplois :
 - hausse au débit
 - baisse au crédit
- Produits et passif = ressources :
 - hausse au crédit
 - baisse au débit

Exemple

- Ventes de marchandises pour 700 € réglées par chèque bancaire par le client
- Ressource (crédit) : ventes de marchandises
Emploi (débit) : chèque (encaissement)
- Crédit d'un compte de produit (hausse d'une ressource)
Débit d'un compte d'actif (hausse d'un emploi)

D	512-banque	C
750		

D	707 – ventes de marchandises	C
		750

Exemple

- Achats de marchandises pour 300 € réglés par chèque bancaire au fournisseur
- Ressource (au crédit) : chèque (décaissement)
Emploi (au débit) : achats de marchandises
- Crédit d'un compte d'actif (baisse d'un emploi)
Débit d'un compte de charge (hausse d'un emploi)

D	607-achats de marchandises	C
	300	

D	512-banque	C
		300

Partie double : synthèse

- Toute hausse d'un emploi (débit d'un compte d'actif) implique :
 - ou une égale baisse d'un autre emploi (crédit d'un autre compte d'actif)
 - ou une égale hausse d'une ressource (crédit d'un compte de passif)
 - ou une égale hausse du poste « résultat » au bilan (crédit d'un compte de produits)
- CCL : débit = crédit \Leftrightarrow emploi = ressource

Partie double : synthèse

- Toute baisse d'un emploi (crédit d'un compte d'actif) implique :
 - ou une égale hausse d'un autre emploi (débit d'un autre compte d'actif)
 - ou une égale baisse d'une ressource (débit d'un compte de passif)
 - ou une égale baisse du poste « résultat » au bilan (débit d'un compte de charges)
- CCL : débit = crédit \Leftrightarrow emploi = ressource

Chapitre 4 : L'organisation comptable générale

1. Le travail comptable quotidien
 - 1.1. Le journal
 - 1.2. Le grand livre
2. Le travail comptable périodique
 - 2.1. La balance
 - 2.2. Les documents de synthèse

Le journal

- Le journal est une vue des mouvements triés chronologiquement.
- C'est un document obligatoire qui peut servir de preuve devant un tribunal : c'est pourquoi il doit être relié et tenu sans blanc ni rature.
- Sont reportés : la date de l'opération, le numéro de compte, le contenu de l'opération, la référence de la pièce justificative, le montant crédité ou débité.

Le grand livre

- Le grand livre est une vue des mêmes mouvements triés selon le plan de comptes de l'entreprise.
- Le grand livre est obligatoire et permet de visualiser les mouvements et le solde de chaque compte ouvert à tout instant.

La balance

- La balance est un tableau qui reprend, dans l'ordre du plan comptable, le solde au début de la période, le total des mouvements du débit et du crédit, le solde à la clôture de la période pour chaque compte du grand livre.
- Elle permet donc de vérifier le principe de la partie double :

Total des débits = total des crédits

Total des mouvements de la balance = total du journal

Total soldes débiteurs = total soldes créditeurs

Application

Le patrimoine de l'entreprise Gulliver, agence de voyage, au 01/01/N, date de sa création, comporte les éléments suivants :

Liquidités en banque : 3 300 €

Matériel de bureau : 4 000 €

Mobilier : 6 200 €

Emprunt : 5 000 €

Espèces en caisse : 1 500 €

Capital : 10 000 €

Gulliver commence son activité dès le mois de janvier. Par simplification, on ne tiendra pas compte de la TVA

- 03/01 : acquisition d'un ordinateur portable, 3 000 € à crédit
- 04/01 : frais de publicité, 410 € payés par chèque bancaire
- 07/01 : alimentation de la caisse par retrait bancaire, 300 €
- 08/01 : achats de séjours organisés auprès de fournisseurs, 2 000 € à crédit
- 10/01 : ventes de prestations au comptant, 2 500 € en espèces et 4 800 € par chèque bancaire
- 11/01 : achats de séjours organisés auprès de fournisseurs, 3 000 € à crédit
- 13/01 : paiement du loyer, 1 800 € par chèque bancaire
- 17/01 : achats de fournitures de bureau, 300 € à crédit
- 20/01 : vente de l'ensemble des séjours organisés, 7 000 € à crédit
- 25/01 : paiement de fournisseurs, 2 000 € par chèque bancaire
- 30/01 : paiement des salaires, 1 800 € par chèque bancaire

Le journal

		01/01		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000		
2184	Mobilier	6 200		
512	Banques	3 300		
531	Caisse	1 500		
101	Capital		10 000	
164	Emprunts		5 000	
	<i>Création de la société</i>			
		03/01		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000		
404	Fournisseurs d'immobilisations		3 000	
	<i>Facture n°</i>			
		04/01		
623	Publicité, publications, relations publiques	410		
512	Banques		410	
	<i>Facture n°, chèque n°</i>			
		07/01		
531	Caisse	300		
512	Banques		300	
	<i>Pièce de caisse n°</i>			
		08/01		
604	Achats de prestations de services	2 000		
401	Fournisseurs		2 000	
	<i>Facture n°</i>			

		10/01		
512	Banques	4 800		
531	Caisse	2 500		
706	Prestations de services			7 300
	<i>Facture n°, chèque n°, pièce de caisse n°</i>			
		11/01		
604	Achats de prestations de services	3 000		
401	Fournisseurs			3 000
	<i>Facture n°</i>			
		13/01		
613	Locations	1 800		
512	Banques			1 800
	<i>Quittance n°, chèque n°</i>			
		17/01		
606	Achats non stockés	300		
401	Fournisseurs			300
	<i>Facture n°</i>			
		20/01		
411	Clients	7 000		
706	Prestations de services			7 000
	<i>Facture n°</i>			
		25/01		
401	Fournisseurs	2 000		
512	Banques			2 000
	<i>Chèque n°</i>			
		30/01		
641	Rémunération du personnel	1 800		
512	Banques			1 800
	<i>Bulletin n°</i>			

A reporter

43 910 43 910

Le grand livre

D 101-capital C

SC 10 000	10 000
-----------	--------

D 2183-matériel de bureau C

4 000	
3 000	
	SD 7 000

D 401-fournisseurs C

2 000	2 000
	3 000
	300
SC 3 300	

D 512-banques C

3 300	410
4 800	300
	1 800
	2 000
	1 800
	SD 1 790

D 604-achats de prest. service C

2 000	
3 000	
	SD 5 000

D 613-locations C

1 800	
	SD 1 800

D 641-rémunération C

1 800	
	SD 1 800

D 411-clients C

7 000	
	SD 7 000

D 164 – emprunts auprès des EC

SC 5 000	5 000
----------	-------

D 2184 – mobilier C

6 200	
	SD 6 200

D 404 –fournisseurs d'immos

SC 3 000	3 000
----------	-------

D 531- caisse C

1 500	
300	
2 500	
	SD 4 300

D 606-achats non stockés C

300	
	SD 300

D 623- publicité C

410	
	SD 410

D 706-prest. service C

	2 500
	4 800
	7 000
SC 14 300	

La balance

	Intitulé de compte	Mouvements		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
101	Capital		10 000		10 000
164	Emprunts auprès des établ. de crédit		5 000		5 000
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000		7 000	
2184	Mobilier	6 200		6 200	
401	Fournisseurs	2 000	5 300		3 300
404	Fournisseurs d'immobilisations		3 000		3 000
411	Clients	7 000		7 000	
512	Banques	8 100	6 310	1 790	
531	Caisse	4 300		4 300	
604	Achats de prestations de services	5 000		5 000	
606	Achats non stockés	300		300	
613	Locations	1 800		1 800	
623	Publicité, publications, relations publiques	410		410	
641	Rémunération du personnel	1 800		1 800	
706	Ventes de prestations de services		14 300		14 300
	Totaux	43 910	43 910	35 600	35 600

Le bilan

Bilan au 31/01/N

Actif (emploi des ressources)	N	Passif (origine des ressources)	N
Actif immobilisé		Capitaux propres	
<i>Immobilisations corporelles</i>		Capital	10 000
Matériel de bureau	7 000	Résultat	4 990
Mobilier	6 200		
Actif circulant		Dettes	
Clients	7 000	Emprunts	5 000
Disponibilités	6 090	Dettes fournisseurs	3 300
		Dettes fournisseurs d'immos	3 000
Total Actif	26 290	Total Passif	26 290

Le compte de résultat

Compte de résultat au 31/01/N

Charges	N	Produits	N
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats de marchandises	5 000	Prestations de services	14 300
Autres achats externes	2 510		
Charges de personnel	1 800		
Charges financières		Produits financiers	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Résultat de l'exercice		Résultat de l'exercice	
Bénéfice	4 990	Perte	
Total général	14 300	Total général	14 300

Partie 2 :

Les opérations courantes

Chapitre 1 : Les achats et les ventes

Chapitre 2 : Les charges et les produits

Chapitre 3 : La trésorerie

Chapitre 4 : Les investissements et leur
financement

Chapitre 1 :

Les achats et les ventes

1. Enregistrement de la facture simple

- 1.1. Règlement immédiat (« au comptant »)
- 1.2. Règlement différé (« à crédit »)

2. La TVA à décaisser

- 2.1. Principes
- 2.2. Fait générateur et exigibilité
- 2.3. Comptabilisation de la TVA due

3. Enregistrement des factures avec réduction

- 3.1. Les réductions sur facture
- 3.2. Les frais accessoires
- 3.3. La facture d'avoir
 - a. Les réductions commerciales et financières « hors facture »
 - b. Les retours sur achats

4. Enregistrement des opérations avec l'étranger

Définitions

- **Achats :**

- Achats = coûts => appauvrissement
- Achat au comptant => baisse des disponibilités
- Achat à crédit => hausse des dettes fournisseurs

- **Ventes :**

- Ventes = revenus => enrichissement
- Ventes au comptant => hausse des disponibilités
- Ventes à crédit => hausse des créances clients

Comptes d'achats / ventes

601-achats stockés-MP

602-achats stockés-autres
 appro

604-achats de prestations
 de services

605-achats de matériel

606-achats non stockés de
 matières

607-achats de
 marchandises

701-ventes de PF

702-ventes de PI

706-prestations de services

707-ventes de
 marchandises

La facture

- Toute opération d'achat / vente est justifiée par une facture
- Réception de la facture entraîne l'enregistrement comptable
- Mentions obligatoires
 - Identité du vendeur :
nom, forme jur., capital, n° Siren, n° TVA
 - Identité de l'acheteur
 - Conditions de vente :
Date vente/règlement, Q, Pu HT, réductions, TVA, total TTC

La TVA

- TVA : impôt indirect sur la consommation finale (19,6 ou 5,5 ou 2,1 %)
- Vente => TVA collectée : $PVTTC - PVHT$
=> Vente HT au résultat
- Achat => TVA déductible : $PATTC - PAHT$
=> Achat HT au résultat
- Versement à l'état = TVA collectée - TVA déductible

Facture simple : vente au comptant

• Acheteur :

Charges = PHT

Créance TP = TVA

Décaissement = PTTC

• Vendeur

Produits = PHT

Dette TP = TVA

Encaissement = PTTC

Comptabilité de l'acheteur

60		Charges	100	
4456		Etat- TVA déductible	19,6	
	512	banque		119,6

Comptabilité du vendeur

512		banque	119,6	
	70	Ventes		100
	4457	Etat- TVA collectée		19,6

Facture simple : vente à crédit

- Acheteur :

Charges = PHT

Créance TP = TVA

Dettes fournisseurs = PTTC

- Vendeur

Produits = PHT

Dettes TP = TVA

Créance client = PTTC

Comptabilité de l'acheteur

60		Charges	100	
4456		Etat- TVA déductible	19,6	
	401	Fournisseurs		119,6

Comptabilité du vendeur

411		Clients	119,6	
	70	Ventes		100
	4457	Etat- TVA collectée		19,6

Facture simple : vente à crédit

- A la date de règlement :
 - L'acheteur solde sa dette
 - Le vendeur solde sa créance

Comptabilité de l'acheteur

401		Fournisseurs	119,6	
	512	banque		119,6

Comptabilité du vendeur

512		Banque	119,6	
	411	Clients		119,6

La TVA à décaisser

- Fait générateur :
délivrance du bien / exécution de la prestation
- Exigibilité :
délivrance du bien / encaissement
- Biens : TVA sur les débits (facturation)
- Services : TVA sur les encaissements

Comptabilisation de la TVA

- Fin de mois, situation vis-à-vis du TP :
 - TVA à décaisser si TVA coll. $>$ TVA déduc.
(paiement les 15-24 du mois suivant)
 - Crédit de TVA si TVA coll. $<$ TVA déduc.
(déduction de la prochaine TVA due)
 - On solde les comptes TVA coll. et TVA déduc.
pour constater la dette ou la créance de TVA
vis-à-vis de l'état

Comptabilisation de la TVA

Crédit de TVA (01/N)

4457		Etat- TVA collectée	80	
44567		Crédit TVA à reporter	20	
	4456	Etat- TVA déductible		100

TVA due (02/N)

4457		Etat- TVA collectée	145	
	44567	Crédit TVA à reporter		20
	4456	Etat- TVA déductible		75
	4455	Etat- TVA à décaisser		50

Paiement (15/03/N)

4455		Etat- TVA à décaisser	50	
	512	Banque		50

Les factures avec réductions

- Réductions à caractère commercial :
 - rabais, remise, ristourne
 - Accordées pour des raisons commerciales
- Réduction à caractère financier :
 - escompte de règlement
 - Accordée en fonction du mode et de la date de règlement

Les réductions

- Rabais : réduction ponctuelle accordée pour dédommagement (défaut, retard de livraison)
- Remise : réduction habituelle liée aux quantités achetées
- Ristourne : réduction faite sur l'ensemble des opérations faites avec un client (prime de fidélité)
- Escompte de règlement : réduction accordée au client qui paie avant l'échéance normale

Calcul des réductions

Les réductions se calculent en cascade :

Prix brut

- Réductions commerciales

= Net commercial

- Escompte de règlement

= PHT (Net financier)

+ TVA

= PTTC (Net à payer)

Enregistrement comptable

- Les RC n'apparaissent jamais en comptabilité :
 - seul le net commercial est enregistré
- La RF est toujours enregistrée en comptabilité :
 - c'est une charge financière pour le vendeur
 - c'est un produit financier pour l'acheteur (déduit du coût du stock en fin d'exercice)
- $PTTC = \text{net commercial} - \text{escompte} + \text{TVA}$
 - ↔ $PTTC + \text{escompte} = \text{net commercial} + \text{TVA}$

Exemple

- L'entreprise Albert vend des marchandises à crédit à son client Mayer le 15/06
- | | |
|---------------------|----------|
| Marchandises brutes | 8 000 |
| Remise 10 % | 800 |
| Net commercial | 7 200 |
| Escompte 2 % | 144 |
| Net financier | 7 056 |
| TVA | 1 382,98 |
| Net à payer | 8 438,98 |

Exemple

Vendeur

411	Clients	8 438,98	
665	Escomptes accordés	144	
707	Ventes marchandises		7 200
4457	TVA collectée		1 382,98

Acheteur

607	Achats marchandises	7 200	
4456	TVA déductible	1 382,98	
401	Fournisseurs		8 438,98
765	Escomptes obtenus		144

Les frais accessoires

- **COUT D'ACHAT = PRIX D'ACHAT+ FRAIS ACCESSOIRES**
- **Frais accessoires** : primes d'assurance, commissions, frais de transport dans le cadre d'une opération d'achat
- **Frais de transport à la charge du fournisseur** (vente « *franco de port* »)
 - ce ne sont pas des frais accessoires aux achats pour les clients
 - ils n'apparaissent pas sur la facture (ils apparaissent en charges)
 - l'écriture de charges est annulée lorsque le vendeur facture ces mêmes frais à son client
- **Frais de transport à la charge du client** (vente « *départ* »)
 - Ce sont des frais accessoires d'achat

Exemple

Vendeur

411	Clients	1 196	
707	Ventes marchandises		900
7085	Frais accessoires		100
4457	TVA collectée		196

Acheteur

607	Achats marchandises	900	
608	Frais accessoires	100	
4456	TVA déductible	196	
401	Fournisseurs		1 196

La facture d'avoir

- Facture « doit » / facture d'avoir :
 - Le client doit à son fournisseur (« doit »)
 - Le fournisseur doit à son client (« avoir »)
- Facture d'avoir :
 - réductions commerciales et financières « hors facture », retours sur achats
 - Avoir = réduction de la facture initiale donc enregistrement en sens opposé

Les réductions commerciales supplémentaires

- Modification des conditions initiales => enregistrement dans des comptes particuliers (609-RRR obtenus, 709-RRR accordés)
- Csq chez vendeur (acheteur) :
 - Débit 709 (crédit 609)
 - Baisse de la TVA collectée (déductible)
 - Baisse de la créance client (dette fournisseur)

Exemple

- Au 1/7, Albert adresse à Mayer la facture d'avoir suivante :

Ristourne sur ventes trimestriels	200
TVA 19,6 %	39,2
Net porté au compte	239,2

Exemple

Vendeur

709	RRR accordés	200	
4457	TVA collectée	39,2	
411	Clients		239,2

Acheteur

401	Fournisseurs	239,2	
609	RRR obtenus		200
4456	TVA déductible		39,2

Les réductions financières supplémentaires

- L'escompte supplémentaire se comptabilise toujours dans les mêmes conditions que celles relatives à la facture
- Csq chez vendeur (acheteur)
 - Débit 665 (crédit 765)
 - Baisse de la TVA collectée (déductible)
 - Baisse de la créance client (dette fournisseur)

Exemple

- Au 20/ 7, Albert adresse à Mayer la facture d'avoir suivante :

Escompte	150
TVA 19,6 %	29,4
Net porté au compte	179,4

Exemple

Vendeur

665	Escomptes accordés	150	
4457	TVA collectée	29,4	
411	Clients		179,4

Acheteur

401	Fournisseurs	179,4	
765	Escomptes obtenus		150
4456	TVA déductible		29,4

Les retours de marchandises

- Le retour s'effectue dans des conditions identiques à celles de la facture :
 - Prise en compte des réductions commerciales et financières
 - Enregistrement comptable des mêmes comptes mais pour un montant opposé

Exemple

- Retour des marchandises du client Mayer avec facture d'avoir le 25/06 :
- | | |
|---------------------|----------|
| Marchandises brutes | 1 000 |
| Remise 10 % | 100 |
| Net commercial | 900 |
| Escompte 2 % | 18 |
| Net financier | 882 |
| TVA | 172,87 |
| Net porté au compte | 1 054,87 |

Exemple

Vendeur

707	Ventes marchandises	900	
4457	TVA collectée	172,87	
411	Clients		1054,87
665	Escomptes accordés		18

Acheteur

401	Fournisseurs	1054,87	
765	Escomptes obtenus	18	
607	Achats marchandises		900
4456	TVA déductible		172,87

Les opérations avec l'étranger

- Opérations intracommunautaires
 - Acquisitions (achats) : EF paie l'euro HT et la TVA au TP
 - Livraisons (ventes) : exonération de TVA
- Opérations d'import-export
 - Imports : EF paie l'importateur HT et la TVA aux douanes
 - Exports : exonération de TVA
 - Cours de change du jour de règlement

Exemple

- Zen facture à Béret des baguettes pour 130 000 yens le 28/4 (100 yens = 0,781 €)
- Livraison le 9/5, Règlement le 10/9 (100 yens = 0,788 €)
- Enregistrement achats :
 $1\ 300 \times 0,781 = 1\ 015,3 \text{ €}$
- Perte de change (règlement > dette) :
 $1\ 300 \times (0,788 - 0,781) = 9,1 \text{ €}$

Exemple

28/4 : enregistrement

607	Achats marchandises	1 015,3	
401	Fournisseurs		1 015,3

9/5 : exigibilité

4456	TVA déductible	199	
512	Banque		199

10/9 : règlement

401	Fournisseurs	1 015,3	
666	Pertes de change	9,1	
512	Banque		1 024,4

Chapitre 2 :

Les charges et les produits

1. Autres produits

2. Autres charges

3. Les charges de personnel

- **Le salaire brut**
- **Les cotisations sociales**
- **L'enregistrement comptable**

Autres produits

- Produits :
 - Prix reçu en contrepartie des biens et services vendus à des clients
 - Enrichissement sans contrepartie (subventions, gains de change)
- Principe d'enregistrement identique à celui des ventes

Autres produits

- Produits d'exploitation (70/75) :
 - 70 : ventes (clients)
 - 74 : subvention (Etat)
 - 75 : autres produits (revenus des immeubles, redevances perçues)
- Produits financiers (76) :
 - 761 : intérêts perçus (emprunteurs)
 - 765 : escomptes obtenus (fournisseurs)
 - 766 : gains de change
- Produits exceptionnels (77)

Autres charges

- Charges :
 - Prix versé en contrepartie des biens et services consommés
 - Appauvrissement sans contrepartie (amendes, pertes sur créances irrécouvrables)
- Principe d'enregistrement identique à celui des achats

Autres charges

- Charges d'exploitation (60/65):
 - 60 : achats de biens (fournisseurs)
 - 61/62 : services (fournisseurs)
 - 63 : taxes (Etat)
 - 64 : charges de personnel (salariés et Sécu)
 - 65 : autres charges (redevances versées)
- Charges financières (66):
 - 661 : intérêts versés (prêteurs)
 - 665 : escomptes accordés (clients)
 - 666 : pertes de change
- Charges exceptionnelles (67)

Impôts et taxes

- Charges fiscales sur les salaires :
 - Formation prof. (1,6 %)
 - Effort de construction (0,45 %)
 - Taxe d'apprentissage (0,62 %)
- Autres charges
 - Taxe prof. (non salariés), taxe foncière
 - Taxe sur VdS, vignette, droits d'enregistrement

Les charges de personnel

- La rémunération du facteur travail représente un coût pour l'employeur
- Les charges de personnel concernent uniquement le personnel lié à l'entreprise par un contrat de travail
- Charges de personnel :
 - Salaire brut
 - Charges sociales patronales

Les composantes du salaire brut

- **Salaire brut** = salaire de base + heures supplémentaires + primes et gratifications + avantages en nature – absences décomptées
- **Salaire de base** : 151,67 heures x taux horaire
- **Heures supplémentaires (35 heures)** :
 - taux normal de la 36 à la 39ème heure
 - majoration de 25 % de la 40 à la 43ème heure
 - majoration de 50 % à partir de la 44ème heure

Les retenues sur salaires

- **Avances et acomptes**
- **Oppositions sur salaires** : somme déterminée par jugement et versée directement au créancier
- **Avantages en nature** : ils sont pris en compte pour le calcul des cotisations mais doivent être retranchés du salaire net car ils sont octroyés en nature
- **Salaire à payer** = salaire net (SB + éléments accessoires – cotisations) + indemnités – retenues

Les cotisations sociales

- Elles ont pour objectif de protéger les salariés contre certains risques (maladie, invalidité, chômage, vieillesse, décès, ...).
- Salariés et employeurs participent au financement des prestations versées aux personnes pour lesquelles ces risques se sont réalisés.
- L'employeur verse directement les cotisations sociales aux organismes suivants :
 - Urssaf : sécurité sociale (maladie, régime général de retraite, famille) + solidarité (CSG, CRDS)
 - Assedic : assurance chômage
 - Agirc et arrco : retraites complémentaires

Du brut au net à payer

- **salaire brut**
 - =>SB + heures sup + AeN + prime – absence
- contributions sociales
 - =>csg + crds
- cotisations sociales
 - =>sécu, chôm., retraite complémentaire
- = **salaire net de cotis.**
- autres retenues
 - =>avance, opposition
- avantages en nature
 - =>transport
- + indemnités
- = **net à payer**

Comptabilisation des salaires

641		Rémunération du personnel		
	421	Personnel – rémunérations dues		

Comptabilisation des cotisations sociales

421		Personnel – rémunérations dues		
	431	Sécurité sociale		
	437	Autres organismes sociaux		

Comptabilisation des cotisations patronales

645		Charges de sécurité sociale		
	431	Sécurité sociale		
	437	Autres organismes sociaux		

Comptabilisation du paiement des salaires

421		Personnel – rémunérations dues		
	512	Banque		

Comptabilisation du paiement des cotisations

431		Sécurité sociale		
437		Autres organismes sociaux		
	512	Banque		

Exemple

L'entreprise Padtune comptabilise ses charges de personnel le 25/6, vire les salaires le 30/6, et paie les cotisations sociales le 15/7.

Acomptes versés le 1/6 : 55 000 €

Salaires bruts : 495 000 €

Indemnités de transport : 6 700 €

Assurances chô. et retraite comp. (Sal.) : 46 300 €

Assurances chô. et retraite comp. (Pat.) : 86 000 €

Cotisations sociales salariales : 62 000 €

Cotisations sociales patronales : 120 000 €

Comptabilisation des avances : 1/6

425		Personnel - avances et acomptes	55 000	
	512	Banque		55 000

Comptabilisation des rémunérations : 25/6

641		Rémunération du personnel	501 700	
	421	Personnel – rémunérations dues		501 700

Comptabilisation des cotisations salariales : 25/6

421		Personnel – rémunérations dues	163 300	
	425	Personnel – avances et acomptes		55 000
	431	Sécurité sociale		62 000
	437	Autres organismes sociaux		46 300

Comptabilisation des cotisations patronales : 25/6

645		Charges de sécurité sociale	206 000	
	431	Sécurité sociale		120 000
	437	Autres organismes sociaux		86 000

Comptabilisation du paiement des salaires : 30/6

421		Personnel – rémunérations dues	338 400	
	512	Banque		338 400

Comptabilisation du paiement des cotisations : 15/7

431		Sécurité sociale	182 000	
437		Autres organismes sociaux	132 300	
	512	Banque		314 300

Chapitre 3 : La trésorerie

- 1. Les modes de règlement**
- 2. Les effets de commerce**
- 3. La gestion de trésorerie**
- 4. L'état de rapprochement bancaire**

Les moyens de paiement

- Règlement immédiat / différé
- Moyens de règlement :
 - Les espèces
 - Le chèque
 - Le virement
 - Le prélèvement

Les règlements en espèces

- Pièce de caisse :
 - document interne à l'entreprise constatant un encaissement ou un règlement en espèces
 - mouvements du compte 53- caisse (solde débiteur ou nul)
- Utilisation :
 - transactions commerciales < 750 €
 - paiement de salaires < 1500 €

53- Caisse

Débit	Crédit
Entrées d'espèces	Sorties d'espèces

Les règlements bancaires

- **Le chèque :**
 - C'est un écrit par lequel une personne (le tireur) qui a des fonds chez un banquier (le tiré) lui donne ordre de payer une somme d'argent au profit d'une personne désignée (le bénéficiaire)
- **Le virement bancaire :**
 - C'est un écrit par lequel une personne (le tireur) qui a des fonds chez un banquier (le tiré) lui donne ordre de prélever et transférer une somme d'argent sur le compte d'une autre personne (le bénéficiaire)
- **Le prélèvement automatique :**
 - C'est un virement permanent au profit d'une personne déterminée

Les règlements bancaires

512- Banque

Débit	Crédit
Dépôt d'espèces	Retrait d'espèces
Encaissement de chèques	Emission de chèques
Réception de virement	Ordre de virement

Les effets de commerce

- **Effet de commerce :**
 - **Instrument de paiement et de crédit**
 - **L'effet à payer est une dette avec engagement de payer pour le client**
 - **L'effet à recevoir est une créance mobilisable pour le fournisseur**

Comptabilité du fournisseur

413		Clients- effets à recevoir	1000	
	411	Clients		1000

Comptabilité du client

401		Fournisseurs	1000	
	403	Fournisseurs- effets à payer		1000

Les effets de commerce

- **La lettre de change (traite) :**
 - C'est un écrit par lequel une personne (le tireur) donne l'ordre à une autre personne (le tiré) de verser une somme d'argent à une date déterminée à une autre personne ou à lui-même (le bénéficiaire).
 - L'ordre émane du fournisseur
- **Le billet à ordre :**
 - C'est un écrit par lequel une personne (le souscripteur) s'engage à verser une somme d'argent à une date déterminée à une autre personne (le bénéficiaire).
 - L'ordre émane du client

Exemple

- 12/12 : envoi par l'entreprise Ruquier de la LCR n° 14 à son client Dérec, montant 3 500 €, échéance 28/2
- 17/12 : son bon client Dérec lui envoie, en règlement d'une facture d'un montant de 4 800 €, le BOR n° 39, échéance 31/3
- 19/12 : réception par Ruquier de la LCR N° 14 acceptée par Dérec

Comptabilisation fournisseur (Ruquier)

	17/12		
413	Clients-effets à recevoir	4800	
411	Clients		4800
	<i>Dérec BOR n° 39</i>		
	19/12		
413	Clients-effets à recevoir	3500	
411	Clients		3500
	<i>Dérec LCR n° 14</i>		

Comptabilisation client (Dérec)

	17/12		
401	Fournisseurs	4800	
403	Fourn.-effets à payer <i>Ruquier BOR n° 39</i>		4800
	19/12		
401	Fournisseurs	3500	
403	Fourn.-effets à payer <i>Ruquier LCR n° 14</i>		3500

Le paiement de l'effet de commerce

- Le client doit régler l'effet à l'échéance par virement bancaire au profit du dernier bénéficiaire.
- A la réception de l'avis de débit, l'entreprise solde son compte effets à payer

403	Fournisseur-effet à payer	1000	
512	Banque		1000

Exemple

- Dérec reçoit l'avis de débit d'un montant de 3 500 € le 3/3, relatif au paiement de la LCR n° 14.

	3/3		
403	Fournisseur-effet à payer	3500	
512	Banque		3500
	<i>Avis de débit n° ...</i>		

L'encaissement de l'effet de commerce

- Le détenteur de l'effet de commerce a trois possibilités :
 - attendre l'échéance (remise à l'encaissement)
 - négocier l'effet auprès de sa banque (remise à l'escompte)
 - endosser l'effet au profit d'un tiers (endossement)

La remise à l'encaissement

- Avant l'échéance :
 - Remise des effets à la banque accompagnés d'un bordereau de remise à l'encaissement
 - En compta, on constate la remise à l'encaissement
- Après l'échéance :
 - La banque adresse un bordereau d'encaissement
 - En compta, on constate le règlement :

Net encaissé = valeur nominale – commissions (portant TVA)

La remise à l'encaissement

Remise des effets à la banque

5113		Effets à l'encaissement	1000	
	413	Clients- effets à recevoir		1000

Réception du bordereau d'encaissement

512		Banque	880,4	
6275		Frais sur effets	100	
44566		TVA sur autres biens et services	19,6	
	5113	Effets à l'encaissement		1000

Exemple

- Ruquier remet à l'encaissement la LCR n° 14 d'un montant de 3 500 € le 25/2
- Le 3/3, la banque lui adresse l'avis de crédit avec le décompte suivant :
 - Net encaissé = 3488,04 €
 - Commissions = 10 €
 - TVA = 1,96 €

Exemple

		25/2	
5113	Effets à l'encaissement	3500	
413	Clients-effets à recevoir <i>Bordereau d'encaiss. n°</i>		3500
		3/3	
512	Banque	3488,04	
6275	Frais sur effets	10	
44566	TVA sur autres B&S	1,96	
5113	Effets à l'encaissement <i>Avis de crédit n°</i>		3500

La gestion de trésorerie

- Besoins de trésorerie
 - Le découvert bancaire
 - L'endossement des effets
 - L'escompte des effets de commerce
- Excédents de trésorerie
 - Acquisition de VMP
 - Cession de VMP et plus-value

Le découvert bancaire

- Insuffisance de trésorerie pour honorer ses échéances => demande d'autorisation de découvert bancaire
- C'est un crédit court terme => coût financier (661-charges d'intérêts) qui accroît le découvert
- Découvert bancaire \Leftrightarrow solde créditeur du compte banque

L'endossement

- Le bénéficiaire se sert de l'effet de commerce pour éteindre une dette vis-à-vis d'un créancier : il transfère l'effet.

Comptabilité de l'ancien bénéficiaire

401		Fournisseurs	100	
	413	Clients- effets à recevoir		100

Comptabilité du nouveau bénéficiaire

413		Clients- effets à recevoir	100	
	411	Clients		100

La remise à l'escompte

- Le bénéficiaire vend l'effet à sa banque avant l'échéance : il dispose donc immédiatement du montant de l'effet, contre intérêt.
- La banque prélève un agio composé de trois éléments :
 - l'escompte (intérêt rémunérant la mise à disposition anticipée du montant de l'effet)
 - une commission (services bancaires)
 - la TVA (assise uniquement sur la commission)

La remise à l'escompte

Remise à l'escompte

5114		Effets à l'escompte	1000	
	413	Clients- effets à recevoir		1000

Réception du bordereau d'escompte

512		Banque	780,4	
6275		Frais sur effets	100	
44566		TVA sur autres b&S	19,6	
6616		Intérêts bancaires	100	
	5114	Effets à l'escompte		1000

Exemple

- 15/3 : la société Lémarc remet à l'escompte la LCR n° 27 d'un montant de 7 500 €
- 20/3 : la banque lui adresse l'avis de crédit
 - Net encaissé : 73438,04 €
 - Escompte : 50 €
 - Commissions : 10 €
 - TVA : 1,96 €

	<i>25/2</i>		
5114	Effets à l'escompte	7500	
413	Clients-effets à recevoir		7500
	<i>Bordereau d'escompte n°</i>		
	<i>3/3</i>		
512	Banque	7438,04	
6275	Frais sur effets	10	
44566	TVA sur autres BSS	1,96	
6616	Intérêts bancaires	50	
5114	Effets à l'escompte		7500
	<i>Avis de crédit n°</i>		

Les incidents de règlement des effets

- A l'échéance, le tiré peut connaître des difficultés qui ne lui permettent pas d'honorer ses engagements.
 - le tiré sollicite un report de l'échéance : l'effet est renouvelé
 - le tiré est défaillant à l'échéance : l'effet est impayé

Le renouvellement de l'effet

- Si le tireur et le tiré sont d'accord pour repousser la date de règlement
 - annulation du premier effet
 - tirage d'un nouvel effet d'un montant supérieur car il intègre les intérêts de retard (soumis à TVA) correspondant à la période de prorogation de l'échéance

Le renouvellement de l'effet

1) annulation du premier effet :

Comptabilité du bénéficiaire

411		Clients	100	
	413	Clients-effets à recevoir		100

Comptabilité du tiré

403		Fournisseurs- effets à payer	100	
	401	Fournisseurs		100

2) tirage du nouvel effet :

Comptabilité du bénéficiaire

413		Clients- effets à recevoir	111,96	
	411	Clients		100
	763	Revenus des autres créances		10
	4457	Etat- TVA collectée		1,96

Comptabilité du tiré

401		Fournisseurs	100	
661		Charges d'intérêts	10	
4456		Etat- TVA déductible	1,96	
	403	Fournisseurs- effets à payer		111,96

Le non paiement de l'effet

- La banque informe le bénéficiaire de la défaillance du débiteur et prélève des frais portés à la charge du tiré.
- Trois cas :
 - remise à l'encaissement
 - remise à l'escompte
 - endossement

Le non paiement de l'effet

- Remise à l'encaissement :
 - L'effet est annulé et les frais prélevés par la banque du bénéficiaire sont intégrés à la dette du client
- Endossement :
 - Le bénéficiaire (endossataire) informe le tireur (endosseur) du non paiement du tiré et lui réclame le nominal de l'effet, augmenté des frais bancaires supportés

Effet à l'encaissement annulé

Comptabilité du bénéficiaire

411		Clients	111,96	
	5113	Effets à l'encaissement		100
	512	Banque		11,96

Comptabilité du tiré

403		Fournisseurs- effets à payer	100	
627		Services bancaires	10	
4456		Etat- TVA déductible	1,96	
	401	Fournisseurs		111,96

Le non paiement de l'effet

- **Remise à l'escompte :**
 - **La banque est devenue propriétaire de l'effet**
 - **Le bénéficiaire reste garant du paiement à l'échéance :**
 - **la banque prélève donc le montant nominal de l'effet majoré des frais impayés sur le compte du remettant**
 - **Le bénéficiaire débite donc le compte client du montant total de la créance et crédite le compte banque du prélèvement opéré (nominal + frais)**

Effet escompté annulé

Comptabilité du bénéficiaire

411		Clients	111,96	
	512	Banque		111,96

Les excédents de trésorerie

- Les excédents de trésorerie ont un coût d'opportunité : ils sont moins rémunérateurs que des placements
- Acquisition de VMP pour réaliser des gains financiers à la cession
- A la cession, comptabiliser la plus ou moins-value

Les VMP

- 50-VMP :
 - 503 actions
 - 506 obligations
- Les actions :
 - Droit de propriété
 - Revenu variable (dividende)
- Les obligations :
 - Droit de créance
 - Revenu fixe (intérêt)

Acquisition de VMP

- Pueblo achète 10 actions au cours unitaire de 620 €, les frais s'élèvent HT à 30 €.

503	Actions	6200	
6271	Frais sur titres	30	
44566	TVA sur autres BSS	5,88	
512	Banque <i>Avis de débit n°</i>		6235,88

Cession de VMP

- \pm value = prix de cession – prix d'acquisition
- -value + prix de cession = prix d'acquisition
 - Perte portée en charges (débit)
 - Annulation du montant de la VMP (crédit)
 - Prix de cession porté en banque (débit)
- +value + prix d'acquisition = prix de cession
 - Gain porté en produits (crédit)
 - Annulation du montant de la VMP (crédit)
 - Prix de cession porté en banque (débit)

Exemple

- Pueblo cède l'ensemble des 10 actions acquises à 620 € au cours de 622 €

512	Banque	6220	
503	Actions		6200
767	Produits nets sur cession de VMP <i>Avis de crédit n°</i>		20

L'état de rapprochement bancaire

- Réciprocité des comptes « banque » et « entreprise » => soldes identiques de sens contraire
- Décalages dans l'enregistrement des opérations
- Etat de rapprochement : comparer le compte « banque » et le relevé bancaire :
 - 1) on pointe les sommes identiques
 - 2) on isole les sommes figurant sur un seul des documents
 - 3) on enregistre en comptabilité les mouvements figurant sur le relevé bancaire mais absent du compte « banque »

Exemple

- Le 30/10, l'entreprise Atol constate que son compte banque est débiteur de 11 690 €. Son relevé bancaire présente un solde créditeur de 17 925 €.
- Elle pointe les différences suivantes :
 - Chèque n° 375 adressé à un fournisseur pas encore encaissé
 - Virement bancaire de 2 560 € d'un client pas encore enregistré en comptabilité
 - 25 € d'intérêts pour découvert bancaire

Exemple

- Relevé bancaire :
Solde créditeur - chèque fournisseur
Crédit (17925) – débit (3700) = SC (14225)
- Compte banque :
Solde débiteur + virement client - intérêts
Débit (11690+2560) – crédit (25) = SD (14225)

Exemple

- Enregistrement comptable des opérations manquantes au 30/10

512	Banque	2560	
411	Clients		2560
	<i>Etat de rapproch., vir.</i>		
661	Charges d'intérêts	25	
512	Banque		25
	<i>Etat de rapproch.</i>		

QUIZZ

- Le compte de résultat est un document indépendant du bilan (V/F)
- Un emploi est toujours une utilisation de financement (V/F)
- Une ressource est toujours un flux financier (V/F)
- Un compte de tiers présente un solde créditeur lorsque ce tiers me doit de l'argent (V/F)
- Les comptes de produits sont toujours crédités car ils enrichissent l'entreprise (V/F)

QUIZZ

- Achat d'une voiture le 14/7, réceptionnée le 14/8 et payée le 23/9. Prestation de l'expert comptable réalisée le 14/8 et payé le 23/9. Exigibilité de la TVA ?
- Achat de marchandises pour 8 000 € avec réduction commerciale de 10 % et escompte de règlement de 2 %. Retour sur marchandises pour un montant brut de 1 000 €. Enregistrement et solde des comptes.

Quizz

- 2/01/N : apports terrain (20 000 €) + espèces (10 000 €)
- 10/01/N : emprunt (58 000 €)
- 18/01/N : construction (60 000 € au comptant) + mobilier (1 000 € à crédit) + ordinateur (2 000 € à crédit)
- 22/01/N : achats 50 bicyclettes à 180 € pièce (à crédit)
- 25/01/N : ventes de 35 bicyclettes à 300 € pièce (au comptant)
- Enregistrement + bilan ?

Chapitre 4 : Investissement et financement

1. Investissement

- Immobilisations incorporelles et corporelles
- Immobilisations financières
- Immobilisations produites
- Immobilisations corporelles décomposables

2. Financement

- L'emprunt
- La subvention d'investissement
- Le crédit-bail

Définitions

- Investissement :
 - acquérir ou fabriquer des immobilisations
- Immobilisations :
 - élément détenu ou contrôlé
 - Élément identifiable et valorisable
 - Valeur économique positive : éléments générant des ressources futures (flux nets de trésorerie)

Immobilisations

- Immos incorporelles :
 - Frais d'établissement (201)
 - frais de R&D (203)
 - brevets – marques – logiciels (205)
 - fonds commercial (207)
- Immos corporelles
 - Terrain (211)
 - Constructions (213)
 - Installations techniques, matériel et outillage (215)
- Immos financières
 - Titres de participation (261), créances rattachées (267)
 - Titres immobilisés : droit de propriété (271), droit de créance (272), activité de portefeuille (273)
 - Prêts (274)
 - Dépôts et cautionnement versés (275)

Immobilisations incorporelles et corporelles

- Valeur d'entrée dans le patrimoine :
coût d'acquisition HT = prix d'achat HT
(net financier) + frais liés à l'acquisition
- Frais liés à l'acquisition :
 - Frais juridiques et fiscaux
 - Frais d'installation
 - Droits de douane

Comptabilisation

- Acquisition d'une machine (20 000 €) avec des frais d'installation (1 000 €)

2154	Matériel industriel	21 000	
44562	TVA sur immos	4 116	
404	Fournisseurs d'immos		25 116

Comptabilisation (option 1)

- Acquisition d'un terrain (100 000 €) avec des frais (900 €), des frais d'acte (5 000 €), des droits d'enregistrement (4 800 €)
- La TVA ne porte que sur les frais accessoires

211	Terrain	110 700	
44566	TVA sur autre B&S	1 156,4	
404	Fourn. d'immos		100 900
467	Autres créditeurs		10956,4

Comptabilisation (option 2)

211	Terrain	100 900	
6354	Droits d'enregistrement	4 800	
622	Rémun. d'interméd.	5 000	
44566	TVA sur autre B&S	1 156,4	
404	Fourn. d'immos		100 900
467	Autres créditeurs		10956,4

Les immobilisations financières

- Valeur d'entrée dans le patrimoine :
 - Coût d'acquisition des titres
- Frais accessoires :
 - Ou charges financières
 - Ou intégrer au coût d'acquisition

Comptabilisation

- Achat de titres (21 000 €) détenus pour plus d'un an, frais (1 000 €)

272	Titres immobilisés	21 000	
6271	Frais sur titres	1 000	
44566	TVA sur autre B&S	196	
512	Banques		22 196

Immobilisations produites

- Valeur d'entrée dans le patrimoine :
 - Coût de production
- Coût de production :
 - Coût d'achat des matières
 - Charges de production
- Interprétation :
 - Livraison à soi-même
 - donc produit à constater
 - donc TVA à constater

Comptabilisation

- Coût de fabrication d'un entrepôt (50 000 €), charges de personnel (14 000 €)

213	Construction	64 000	
44562	TVA sur immos	12 544	
72	Production immobilisée		64 000
44571	TVA collectée		12 544

Immobilisation corporelle décomposable

- Immobilisations décomposables :
 - Composants à durée d'utilisation différente
 - Composants procurant des avantages économiques à un rythme différent
- Valeur d'entrée dans le patrimoine :
 - Ventilation en sous-compte
 - Coût d'entrée non modifié, mais le renouvellement d'un composant à un coût différent modifie la valeur

Comptabilisation

- Achat d'un van (128 000 €) pour le transport de chevaux

2181.1	Mat. transp.- carrosserie	27 000	
2181.2	Mat. transp.- moteur	69 000	
2181.3	Mat. transp.- box	32 000	
44562	TVA sur immos	25 088	
512	Banques		153 088

Financement

- Financement des investissements :
 - Délai de paiement fournisseur
 - Capitaux propres (apports initiaux ou hausse)
 - Emprunts bancaires ou obligataires (dettes financières)
 - Crédit-bail : location avec option d'achat

Emprunt bancaire

- Frais accessoires (frais d'émission) :
 - Soit en charges
 - Soit incorporés au coût d'acquisition
- Distinguer :
 - Réalisation de l'emprunt (comptabilisation initiale)
 - Remboursement de l'emprunt (annuité = amortissements + intérêts)
 - Les intérêts portent sur le capital restant dû

Comptabilisation

- 1/05/N : Emprunt de 500 000 € remboursable sur 5 ans à 6 %

		1/05/N	
512	Banques	500 000	
164	Emprunt auprès ébt crédit	500 000	
		1/05/N+1	
164	Emprunt auprès ébt crédit	100 000	
661	Charges d'intérêts	30 000	
512	Banques		130 000

Les subventions d'investissement

- Définition :
 - Aide financière de l'état pour financer des activités de LT ou acquérir des immos
- Virement au résultat :
 - SI = produit exceptionnel réparti sur plusieurs exercices
 - Virement au résultat par fractions correspondant aux amortissements de l'immo acquise

Comptabilisation

- Du matos indus est acquis pour 250 000 € et subventionné à 50 %, amorti sur 8 ans
- Obtention de la SI et du matos le 1/1/N

	1/1/N		
441	Etat-subv. à recevoir	125000	
131	subv. d'équipement		125000
	1/1/N		
512	Banques	125000	
441	Etat-subv. à recevoir		125000

Comptabilisation

- Taux d'amortissement : $100/8 = 12,5 \%$
- Reprise SI : $125\ 000 \times 12,5 \% = 15\ 625 \text{ €}$

31/12/N			
139	SI inscrites au CdR	15 625	
777	QP de SI virée au CdR		15 625

Crédit-bail

- Principe du CB :
 - L'utilisateur choisit un bien auprès d'un fournisseur
 - La société de CB achète le bien au fournisseur d'immos
 - La société de CB loue le bien à l'utilisateur
 - L'utilisateur peut acquérir le bien en fin de contrat : c'est la levée de l'option d'achat

Crédit-bail

- Distinguer :
 - La redevance (charge de loyer)
 - L'option d'achat (entrée dans le patrimoine, donc inscription du bien à l'actif)
- Montant de la redevance :
 - +Amortissement du bien
 - +Rémunération de la sté de CB
 - +Prime de risque

Comptabilisation

- Contrat : redevance (1 000 €), option (4 000 €)

		31/12/N	
612	Redevance CB	1 000	
44566	TVA sur autres B&S	196	
512	Banques		1 196
	fin de contrat		
2154	Matériel indus	4 000	
44562	TVA sur immos	784	
512	Banques		4 784

Partie 3 :

Les opérations de fin d'exercice

- **Chapitre 1 : L'amortissement des immobilisations non financières**
- **Chapitre 2 : La dépréciation des immobilisations non financières**
- **Chapitre 3 : Les cessions d'immobilisation**
- **Chapitre 4 : La valorisation des stocks**

Chapitre 1 :

L'amortissement

1. Le plan d'amortissement
2. Le mode d'amortissement
 - a. Linéaire
 - b. Dégressif
3. La comptabilisation de l'annuité
 - a. l'amortissement comptable
 - b. l'amortissement dérogatoire

Les fonctions de l'amortissement

- fonction comptable :
 - corriger l'évaluation des éléments d'actifs et respecter les principes de sincérité des comptes et d'image fidèle
- fonction économique :
 - répartir le coût d'un investissement sur les différents exercices qui correspondent à la période d'utilisation de l'immobilisation
- fonction financière :
 - dégager les ressources nécessaires au renouvellement de l'immobilisation par l'enregistrement d'une charge non décaissée (pas de mouvement de trésorerie) qui conduit à une rétention de bénéfices

L'amortissement

- La durée d'utilisation d'une immobilisation doit tenir compte de :
 - l'usure physique
 - l'obsolescence technique
 - la protection juridique
- Montant amortissable :
 - Valeur brute (entrée) – valeur résiduelle
 - Valeur résiduelle : P de cession – coûts de sortie
- Amortissement : fraction annuelle du montant amortissable imputée à la valeur brute
- Valeur nette comptable (valeur au bilan) :
 - Valeur d'entrée – amortissements cumulés - dépréciation

Eléments non amortissables

- Immobilisations incorporelles
 - Droit au bail
 - Fonds commercial
 - Marques
- Immobilisations corporelles
 - Terrains
- Immobilisations financières

Le plan d'amortissement

- Plan : tableau prévisionnel, à la date d'entrée, de la répartition de la valeur amortissable du bien
- Éléments du plan :
 - Imputation comptable
 - Date de début de consommation
 - Base de calcul de l'amortissement (VO)
 - Durée d'amortissement
 - Mode d'amortissement (linéaire / dégressif)
 - Annuité d'amortissement
 - Amortissements cumulés
 - $VNC = VO - \text{amortissements cumulés}$

Modifications du plan d'amortissement

- Certains événements peuvent venir modifier le plan initial :
 - Changements techniques, évolution du marché => modification de la durée d'utilisation
 - Dépenses améliorant la performance du bien, dépréciation du bien => modification de la base amortissable

Les modes d'amortissement

- Amortissement linéaire
 - Taux d'amortissement : $t = 100 / \text{durée de vie}$
 - Annuité constante = $VO \times t$
 - Prorata temporis à la mise en service (jours d'utilisation au cours de l'exercice / 360)
- Amortissement dégressif
 - Taux d'amortissement dégressif : $td = t \times \text{coefficient majorateur}$
 - Coef : 1,25 (3-4 ans) / 1,75 (5-6 ans) / 2,25 (> 6 ans)
 - Annuité dégressive = $VNC \times td$
 - Prorata temporis au 1^{er} jour du mois de la date d'acquisition (nombre de mois d'utilisation / 12)
 - Qd $td < 1 / \text{durée restant à courir}$, on pratique l'annuité linéaire : $amt = VNC / \text{durée restant à courir}$
- Amortissement dérogatoire
 - $amt \text{ fiscal} - amt \text{ comptable} = amt \text{ dérogatoire}$

Exemple

- Matériel acquis le 10/3/N à 35 000 €
- Mise en service le 13/3/N, pour 5 ans
- Annuité constante :
 - $35000/5 = 7000$
 - 1ere annuité : $7000 \times 287/360 = 5580,56$
 - dernière annuité : $7000 \times 73/360 = 1419,44$
- Annuité dégressive :
 - Taux = $20 \% \times 1,75 = 35 \%$
 - 1ère annuité : $35000 \times 35\% \times 10/12 = 10208,33$
 - 2ème annuité : $10208,33 \times 35\% = 8677,08$
 - 4ème annuité : $VNC/2 > VNC \times 35\% \Rightarrow$ annuité constante

Amortissement linéaire

Exo	Base	Annuité	Amts cumulés	VNC
N	35000	5580.56	5580.56	29419.44
N+1	35000	7000	12580.56	22419.44
N+2	35000	7000	19580.56	15419.44
N+3	35000	7000	26580.56	8419.44
N+4	35000	7000	33580.56	1419.44
N+5	35000	1419.44	35000	0

Amortissement dégressif

Exo	Base	Annuité	Amts cumulés	VNC
N	35000	10208.33	10208.33	24791.67
N+1	24791.67	8677.08	18885.41	16114.69
N+2	16114.69	5640.11	24595.52	10474.48
N+3	10474.48	5237.24	29762.76	5237.24
N+4	10474.48	5237.24	35000	0

Comptabilisation de l'annuité

- L'annuité d'amortissement est une charge non décaissable (classe 68) et un amoindrissement de la valeur d'un actif (classe 28)

31/12/N			
6811	Dotation aux amts sur immos	500	
2818	Amt matériel bureau		500
	<i>Suivant plan d'amortissement</i>		

Comptabilisation de l'amortissement dérogatoire

- L'annuité comptable s'enregistre normalement selon le plan d'amt
- L'amortissement dérogatoire est une incitation fiscale à l'investissement qui accroît les capitaux propres :
 - Cet amt fait partie des provisions réglementées
 - Cet amt n'affecte pas la VNC du bien

Exemple

- 1/4/N : acquisition d'un logiciel d'une valeur de 24000 €
- Durée : 3 ans
- Amortissement fiscal sur 12 mois

Amortissement dérogatoire

Exo	Amt fiscal	Amt comptable	Amt déro : dotation	Amt déro : reprise
N	18000	6000	12000	
N+1	6000	8000		2000
N+2	0	8000		8000
N+3	0	2000		2000
Total	24000	24000	12000	12000

Comptabilisation de l'amortissement dérogatoire

31/12/N			
6811	Dot. amt	6000	
2805	Amt logiciel		6000
31/12/N			
6872	Dotation aux provisions réglementées (immos)	12000	
145	Amt dérogatoire		12000

Comptabilisation de l'amortissement dérogatoire

31/12/N+1			
6811	Dot. amt	8000	
2805	Amt logiciel		8000
31/12/N+1			
145	Amt dérogatoire	2000	
7872	Reprise sur provisions réglementées (immos)		2000

Chapitre 2 :

La dépréciation

1. L'évaluation de la dépréciation
2. La comptabilisation
 - 2.1. Première dépréciation
 - 2.2. Les ajustements
3. Conséquences des dépréciations

Les dépréciations

- Inventaire annuel :
 - Recherche d'un indice de perte : vérifier la valeur des immos (in)corporelles
 - Effectuer un test de dépréciation s'il y a perte de valeur : VNC vs $VA = \max(VV, VU)$
 - Déterminer le montant de la dépréciation :
dépréciation = $VNC - VA$ (si $VNC > VA$)

Les valeurs

- Valeur Nette Comptable (VNC) :
 - Valeur d'entrée – amts cumulés
- Valeur Actuelle (VA) : valeur la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage
- Valeur Vénale (VV) : montant de la vente de l'actif aux conditions normales, net des coûts
- Valeur d'Usage (VU) : valeur actuelle des flux nets de trésorerie futurs générés par l'actif

$$VU = \sum_i^n \frac{F_i}{(1+r)^i}$$

Comptabilisation (première dépréciation)

- La dépréciation est une charge calculée non décaissable (classe 68) et une diminution de la valeur du bien (classe 29)

31/12/N			
6816	Dotation pour dépréciation des immos	500	
2907	Dépréciation du FC <i>D'après test de dépréciation</i>		500

Comptabilisation (ajustement)

- Si l'indice de perte a augmenté, la dépréciation est complétée. Si l'indice de perte a diminué, la dépréciation doit être réduite.

31/12/N+1			
2907	Dépréciation du FC	100	
7816	Reprise sur dépréciation <i>D'après test de dépréciation</i>		100

Conséquence des dépréciations

- Modification de la base amortissable et révision du plan d'amortissement :
 - Nouvelle base d'amt = VNC avant dépréciation - dépréciation
- Limitation des reprises de dépréciation :
 - $VNC + \text{reprises} < VNC \text{ sans dépréciation}$
- Elaboration de deux plan d'amortissement
 - Plan sans dépréciation (VO – amts cumulés)
 - Plan avec dépréciation et ajustement de la base amortissable

Exemple

- 1/1/N : acquisition de matériel de bureau
- Durée : 6 ans
- Valeur : 9 000 €
- 31/12/N+2 : dépréciation (1800 €)
- 31/12/N+3 : reprise (1500 €)

Plan initial

Exo	Base	Annuité	Amts cumulés	VNC
N	9000	1500	1500	7500
N+1	9000	1500	3000	6000
N+2	9000	1500	4500	4500
N+3	9000	1500	6000	3000
N+4	9000	1500	7500	1500
N+5	9000	1500	9000	0

Plan révisé

VNC au 31/12 N+2 : 4500

- Dépréciation : 1800

= Nouvelle BA : 2700

- Annuité N+3 ($2700/3$) : 900

= VNC au 31/12 N+3 : 1800

+ reprise au 31/12 N+3 : 1500

= valeur actuelle : 3300

Or VNC au 31/12 N+3 : 3000 (plan initial)

VA = 3000 donc reprise = 1200

Plan révisé

Exo	Base	Ann.	Amts cumulés	Dot.	Repr.	VNC
N	9000	1500	1500	1800	1200	7500
N+1	9000	1500	3000			6000
N+2	9000	1500	4500			2700
N+3	2700	900	5400			3000
N+4	3000	1500	6900			1500
N+5	3000	1500	8400			0

Chapitre 3 :

les cessions d'immobilisations

1. Principes
2. Comptabilisation de la cession
3. Régularisation à l'inventaire
 - a. Immos non amortissables
 - b. Immos amortissables
 - immos totalement amorties
 - immos partiellement amorties
 - immos dépréciées

Principes

- Motifs de cession
 - Remplacement par un équipement plus performant
 - Restructuration d'entreprise
- Etapes de comptabilisation
 - Enregistrement du produit exceptionnel à la date de cession
 - Enregistrement de la sortie du patrimoine à la clôture de l'exercice
- Plus ou moins-value de cession = prix de cession – VNC = PCEA – (VCEAC-dépréciation)

Comptabilisation de la cession

- Placebo a cédé sa guitare le 1/4/N pour 25 000 € HT, paiement dans trois mois

1/4/N			
462	Créance sur cession d'immos	29900	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		25000
44571	TVA collectée		4900

Régularisation à l'inventaire : immos non amortissables

- Constater la sortie du patrimoine des immos non amortissables
 - (1) Annulation de l'immo pour sa valeur d'origine
 - Cette perte de patrimoine est une charge exceptionnelle
 - (2) Annulation de la dépréciation (immos (in)corpos) ou de la provision pour dépréciation (immos financières)

Exemple

- Cession le 5/10/N d'un terrain, valeur d'acquisition = 46 000 €, dépréciation = 5 400 €

31/12/N			
675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés	46000	
211	Terrains		46000
	<i>Sortie du terrain</i>		
31/12/N			
2911	Dépréciation des terrains	5400	
7816	Reprise sur dépréciation		5400
	<i>Annulation de la dépréciation</i>		

Régularisation à l'inventaire : immos amortissables

- Immo totalement amortie
 - Amts cumulés = VO donc VNC = 0
 - Pas de perte à constater (on solde l'immo et les amts)
- Immo partiellement amortie
 - Complément d'amt (jusqu'à date de cession)
 - Annulation immo + amts
 - Constatation de la perte : $VNC = VO - \text{amts cumulés}$
 - PV (à calculer) = PCEA – VCEAC
- Immo partiellement amortie et dépréciée
 - Complément d'amt (jusqu'à date de cession)
 - Annulation immo + amts + dépréciation
 - Constatation de la perte : $VNC = VO - \text{amts cumulés} - \text{dépréciation}$

Immo totalement amortie

- Cession d'une photocopieuse le 28/9/N totalement amortie, coût d'acquisition = 3 700 €

31/12/N			
28183	Amt matériel de bureau	3 700	
2183	Matériel de bureau		3 700
	<i>Sortie de la photocopieuse</i>		

Immo partiellement amortie

- Immo acquise le 1/10/N-4 pour 80 000 € HT
- Amt linéaire sur 8 ans
- Cession le 1/4/N à 25 000 €

1/4/N			
462	Créance sur cession d'immos	29900	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		25000
44571	TVA collectée		4900

Immo partiellement amortie

31/12/N			
6811	Dot. Amt sur immos	2500	
2815	Amt des instal.		2500
<i>Dotation complémentaire</i>			
31/12/N			
675	VCEAC	45000	
2815	Amt des instal.	35000	
215	Instal. Techn., matos		80000
<i>Annulation</i>			

Immo partiellement amortie et dépréciée

- Cession d'un bâtiment (92 000 €), amorti à hauteur de 64 000 €, déprécié à hauteur de 4 500 €

31/12/N			
2913	Dépréciation construction	4500	
7816	Reprise sur dépréc.		4500
	<i>Annulation dépréciation</i>		
31/12/N			
675	VCEAC	28000	
2813	Amt des constructions	64000	
213	Construction		92000
	<i>Annulation</i>		

Chapitre 4 :

La valorisation des stocks

1. L'inventaire intermittent
2. Comptabilisation des stocks
 - 2.1. Annulation des stocks initiaux
 - 2.2. Création des stocks finals
3. Variation des stocks et compte de résultat

Les stocks et productions (classe 3)

- Ensemble des biens ou des services qui interviennent dans le cycle d'exploitation de l'entreprise pour être :
 - vendus en l'état ou au terme d'un processus de production à venir ou en cours
 - consommés au premier usage
- Stocks d'appro et de marchandises
 - MP (31)
 - Autres appro (32)
 - Stocks de marchandises (37)
- Production en-cours
 - En-cours de production de biens (33)
 - En-cours de production de services (34)
 - Stocks de produits finis (35)

L'inventaire intermittent

- Inventaire permanent non pratiqué :
 - Difficile de déterminer un coût d'entrée en stock
- Inventaire intermittent :
 - On assimile les achats à des charges et les ventes à des produits
 - Mise en sommeil des comptes de stock
 - Inventaire physique en fin d'exercice

L'inventaire intermittent

- Le stock final au dernier jour de l'exercice N devient le stock initial au premier jour de l'exercice N+1
- A l'inventaire, il convient :
 - d'annuler les stocks initiaux
 - de créer les stocks finals
 - d'intégrer au compte de résultat les variations de stocks (prise en compte de la consommation des biens achetés et de la production des biens fabriqués)

Valorisation des stocks

- **Stock final = quantités recensées x coût unitaire**
 - coût d'achat (biens achetés)
 - coût de production (produits finis, en-cours)
- **Méthodes d'évaluation du coût :**
 - CUMP : $(\text{valeur du stock initial} + \text{valeur des achats}) / (\text{quantité du stock initial} + \text{quantité achetée})$
 - FIFO : premier entré, premier sorti
- **Stock final net d'escompte = stock final avant déduction des escomptes – escomptes de règlement comptabilisés en produits financiers**

Comptabilisation des stocks :

Annulation des stocks initiaux

- **Stocks de marchandises et de matières**
 - l'annulation du stock initial diminue l'actif (crédit d'un compte d'actif - stocks)
 - l'appauvrissement est considéré comme une charge (débit d'un compte de charges - variation de stocks)
- **Stocks de produits**
 - l'annulation du stock initial diminue l'actif (crédit d'un compte d'actif - stocks)
 - l'appauvrissement est considéré comme une diminution de produits (débit d'un compte de produits - variation de stocks)

Comptabilisation des stocks :

Création des stocks finals

- **Stocks de marchandises et de matières**
 - La création du stock final augmente l'actif (débit d'un compte d'actif - stocks)
 - l'enrichissement est considéré comme une diminution de charges (crédit d'un compte de charges - variation stocks)
- **Stocks de produits**
 - La création du stock final augmente l'actif (débit d'un compte d'actif - stocks)
 - l'enrichissement est considéré comme un produit (crédit d'un compte de produits - variation stocks)

Variation des stocks et compte de résultat

- **Variation des stocks de marchandises et de matières**
 - Marchandises consommées = stock initial + achats de marchandises – stock final
 - Marchandises consommées = achats de marchandises + variation de stock (initial – final)
- **Variation des stocks de produits**
 - Production effective = stock final + production vendue – stock initial
 - Production effective = production vendue + variation de stock (final – initial)

Variation des stocks de marchandises et de matières

- 603 – variation des stocks a un solde débiteur :
 - stock initial > stock final
 - l'entreprise a consommé ou vendu dans l'exercice plus de matières ou de marchandises qu'elle n'en a acheté
- 603 – variation des stocks a un solde créditeur :
 - stock initial < stock final
 - l'entreprise a surstocké, elle a moins consommé qu'elle n'a acheté
- Les achats doivent être corrigés des variations de stocks afin de faire apparaître la consommation effective de l'exercice :
 - Coût d'achat des matières et marchandises = achats + variations des stocks (soldes débiteurs)
 - Coût d'achat des matières et marchandises = achats – variation des stocks (soldes créditeurs)

Variation des stocks de produits

- 713 - variation des stocks a un solde débiteur :
 - consommation de stocks
 - Stock final < stock initial
- 713- variation des stocks a un solde créditeur :
 - surstockage
 - Stock final > stock initial
- La production vendue doit être corrigée du montant de la production stockée pour faire apparaître la production effective de l'exercice :
 - Production de l'exercice = production vendue - variations des stocks (soldes débiteurs)
 - Production de l'exercice = production vendue + variation des stocks (soldes créditeurs)